

RAPPORT D'ESSAIS

Dossier n° : 120222 003486 01
Echantillon n° : 209073
Eau distribuée traitée désinfectée
Bulletin N° : 12022200348601-7 590-0

SIAEPA PANNECIERE
Barrage de Pannecièrre
L'Huis Mignot - Pannecièrre
58120 MONTIGNY EN MORVAN

Client : SIAEPA PANNECIERE
Payeur : SIAEPA PANNECIERE

Date de réception : 22/02/12
Date de prélèvement : 22/02/12
Heure de prélèvement : 12:30
Prélèvement par : VERRAIN Bruno
Commune : BLISMES
Point de surveillance : 000000080 BOURG DE BLISMES (LAC)
Localisation exacte : Blismes

Motif du prélèvement : CS
Type de visite : AU
Type d'eau : T
Type analyse : Analyse autre (Contrôle sanitaire) - Marché Bourgogne lot 58-3

Paramètres déterminés sur place

Date de début d'analyse microbiologie : Date de début d'analyse chimie : 22/02/12

ANALYSES	METHODE	RESULTAT	Unité	Limite de qualité *	Référence de qualité *	ST
Eléments métalliques ☒ Arsenic total	NF EN ISO 15586	<5	µg/L As	<10		

☒ = paramètre accrédité (e.c.) = en cours d'analyse
Incertitudes associées aux résultats fournies sur demande - La déclaration de conformité ne tient pas compte de l'incertitude associée aux résultats.
UFC/mL : Unité Formant Colonie
ST signifie que le ou les échantillons sont sous traités dans un autre laboratoire
Selon la norme NF EN ISO 8199: Pour tout résultat < 10 : Alors le résultat fourni est une estimation.

* Code de la Santé Publique

Avis de conformité :

Eau respectant les limites ou références de qualité fixées à l'article R1321-2 du Code de la Santé Publique pour les paramètres analysés.



Dans le cas de prélèvements non réalisés par le LDA58, les résultats sont transmis sous réserve des conditions de prélèvement et d'acheminement de l'échantillon au laboratoire.

Date de validation des résultats : 23/02/12

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais et analyses repérés par le symbole ☒
Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European cooperation for Accreditation) et d'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'essais et d'analyses.



Le Responsable Technique Aurélia Del-Toso

RAPPORT D'ESSAIS

Dossier n° : 120222 003487 01
Echantillon n° : 209074
Eau Brute
Bulletin N° : 12022200348701-7 590-0

SIAEPA PANNECIERE
Barrage de Pannecièrre
L'Huis Mignot - Pannecièrre
58120 MONTIGNY EN MORVAN

Client : SIAEPA PANNECIERE
Payeur : SIAEPA PANNECIERE

Date de réception : 22/02/12
Date de prélèvement : 22/02/12
Heure de prélèvement : 13:15
Prélèvement par : VERRAIN Bruno
Commune : MONTIGNY EN MORVAN
Point de surveillance : 0000000077 RETENUE DE PANNECIERE (LAC)
Localisation exacte : Pannecièrre

Motif du prélèvement : CS
Type de visite : AU
Type d'eau : B
Type analyse : Analyse autre (Contrôle sanitaire) - Marché Bourgogne lot 58-3

Paramètres déterminés sur place

Date de début d'analyse microbiologie :

Date de début d'analyse chimie : 22/02/12

ANALYSES	METHODE	RESULTAT	Unité	Limite de qualité *	Référence de qualité *	ST
Eléments métalliques ☒ Arsenic total	NF EN ISO 15586	5	µg/L As	<10		

☒ = paramètre accrédité (e.c.) = en cours d'analyse

Incertitudes associées aux résultats fournies sur demande - La déclaration de conformité ne tient pas compte de l'incertitude associée aux résultats.

UFC/mL : Unité Formant Colonie

ST signifie que le ou les échantillons sont sous traités dans un autre laboratoire.

Selon la norme NF EN ISO 8199: Pour tout résultat < 10 : Alors le résultat fourni est une estimation.

* Code de la Santé Publique

Avis de conformité :

Eau respectant les limites ou références de qualité fixées à l'article R1321-2 du Code de la Santé Publique pour les paramètres analysés.



Dans le cas de prélèvements non réalisés par le LDA58, les résultats sont transmis sous réserve des conditions de prélèvement et d'acheminement de l'échantillon au laboratoire.

Date de validation des résultats : 23/02/12

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais et analyses repérés par le symbole ☒

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European cooperation for Accreditation) et d'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'essais et d'analyses.



Le Responsable Technique Aurélia Del-Toso